



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Recherche et prise en charge des tumeurs cérébrales

Question écrite n° 15229

Texte de la question

M. Michel Lauzzana appelle l'attention de Mme la ministre de la santé, des familles, de l'autonomie et des personnes handicapées sur la situation des cancers de très mauvais pronostic, et en particulier des tumeurs cérébrales. Ces pathologies représentent la première cause de mortalité par cancer chez les moins de 35 ans, avec 6 000 nouveaux cas et près de 4 000 décès annuels. Pour les formes les plus agressives, les perspectives thérapeutiques restent très limitées malgré l'existence d'équipes de recherche françaises reconnues à l'échelle internationale. La Stratégie décennale de lutte contre le cancer 2021-2030 a inscrit la réduction de la mortalité des cancers de mauvais pronostic parmi ses axes prioritaires. Cet engagement appelle des traductions concrètes : un accès simplifié aux financements pour les équipes de recherche, une meilleure articulation entre les acteurs institutionnels (INCa, ANR, Inserm) et des procédures allégées pour accélérer le développement et l'accès aux thérapies innovantes. Dans ce contexte, il lui demande quelles actions le Gouvernement entend mettre en oeuvre pour soutenir la recherche dans les cancers de très mauvais pronostic et pour poursuivre le travail visant à lever les freins à l'innovation thérapeutique.

Données clés

Auteur : [M. Michel Lauzzana](#)

Circonscription : Lot-et-Garonne (1^{re} circonscription) - Ensemble pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 15229

Rubrique : Maladies

Ministère interrogé : [Santé, familles, autonomie et personnes handicapées](#)

Ministère attributaire : [Santé, familles, autonomie et personnes handicapées](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [19 mai 2026](#), page 4357